PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE NICE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

Modification n°1

PLAN DE ZONAGE MODIFIÉ

ÉCHELLE : 1/5000

Prescription de la modification du PPRIF : 20 octobre 2020	
Mise à disposition du public : du 12 novembre 2020 au 14 décembre 2020	
Approbation de la modification du PPRIF :	02 FEV. 2021

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ

Le Préfet des Alpes-Maritimes
CA[illegible]852
Bernard GONZALEZ

Zonage :

- R – Zone de risque fort à très fort
- B1a – Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 – Zone de risque modéré
- B2 – Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque)

N / W / E / S

Sources :
Bâti et Parcelles PCI vecteur (DGI 2019)

Echelle :
1/5000

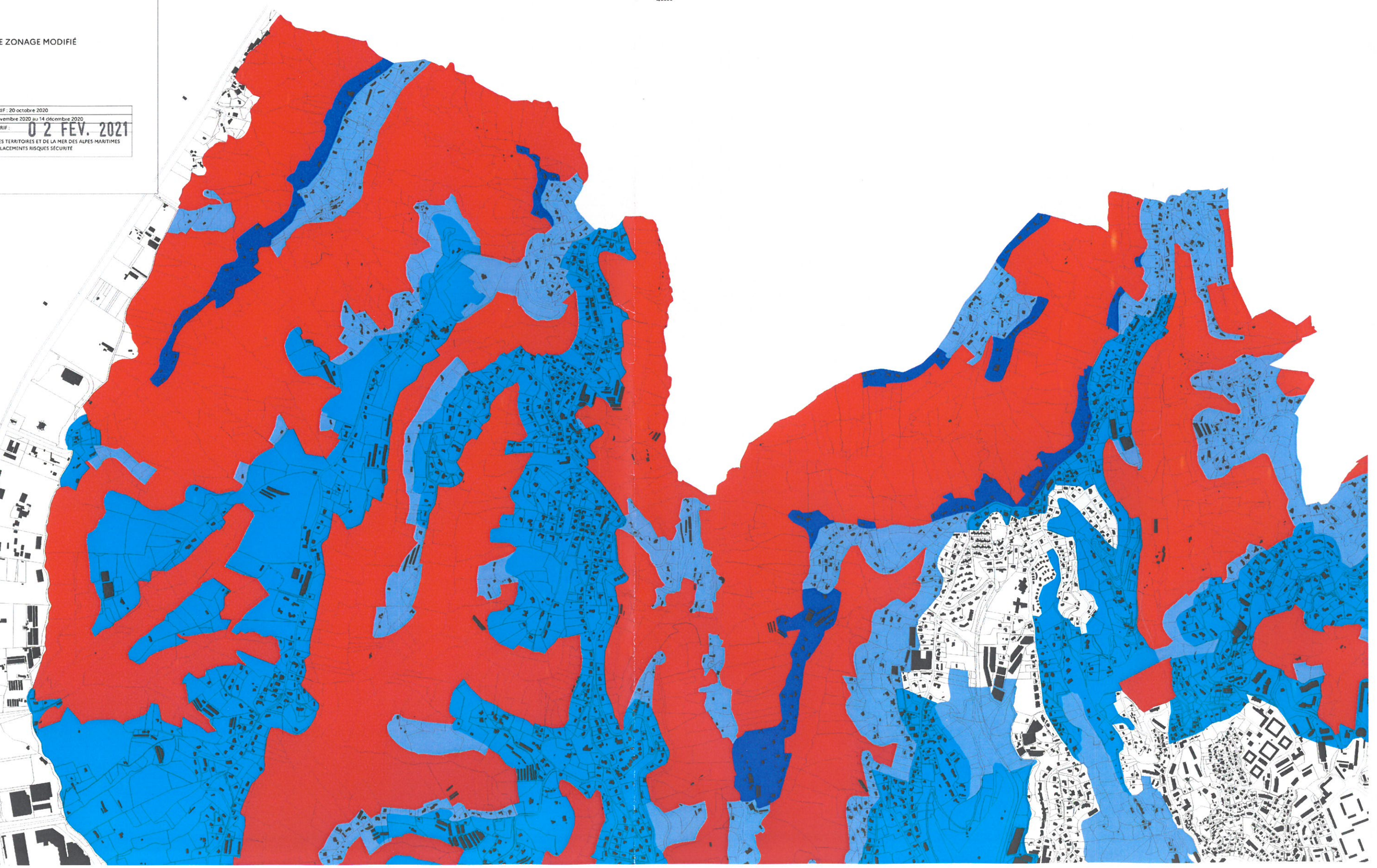

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 1)



Plan de situation

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAR 3 Nice
Frédéric MAC KAIN

1:5 000 Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

N
W E
S

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ©D IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 2)

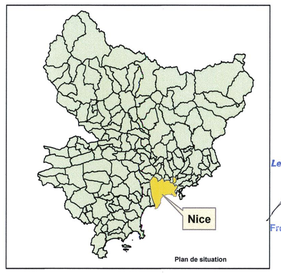

Plan de situation

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAD-B.IMC
Frédéric MAC KAIN

1:5 000 Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

N
W E
S

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ®© IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ©© IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 3)

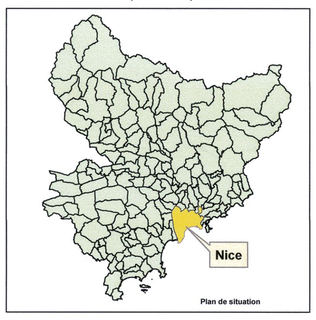

Plan de situation

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
SGAD-B/3656
Frédéric MAC KAIN

1:5 000

Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ©© IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 4)

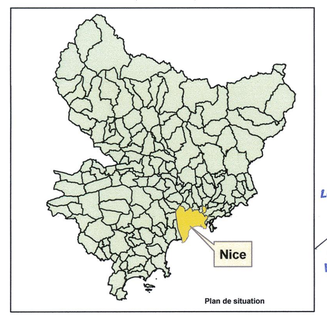

Plan de situation

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAP-S 3656
Frédéric MAC KAIN

1:5 000 Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts

Zonage

- R - Zone de risque fort à très fort
- R0 - Zone de risque fort (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque
- Limite de commune de Nice
- Limite de la zone d'étude

Source :
- Données cadastrales : BBParcel ®© IGN 2013

0 50 100 150 200 250 Mètres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

Limite de la zone d'étude
Tableau d'assemblage

Commune de Nice

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE

(Feuille 5)

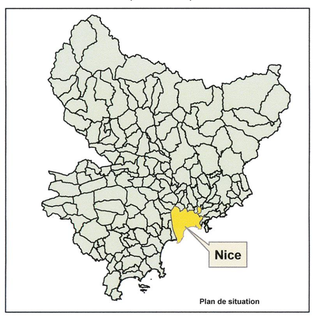

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général -
Arrêté n° B 3696
Frédéric MAC KAIN

1:5 000

Décembre 2016

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 décembre 2003
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 30 mai 2016
ENQUETE PUBLIQUE : du 27 juin au 5 août 2016
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 07 FEV. 2017
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

Office National des Forêts